Je demande à M. le président du conseil avec qui il entend gouverner et s'il entend laisser de telles libertés à ce conseil municipal hardi. (Très bien ! à droite.)

M. Constans, ministre de l'intérieur. — Le Conseil de Paris n'a pas commis d'empiètements.

Nous gouvernerons avec les républicains et non avec M. Fresneau. (Applaudissements ironiques à droite.)

Je chercherai à mettre du liant dans mes relations avec le Conseil municipal.

M. Fresneau. — Le Conseil a outrepassé ses droits; il subventionne des écoles libres.

M. le ministre de l'intérieur. — C'est le droit de tous les conseils municipaux. (Mouvement.)

M. Blavier. — Nous prenons acte de cette déclaration.

L'ordre du jour pur et simple, réclamé par le gouvernement est adopté.

La séance est levée à 4 h. 45.

NOUVELLES DU JOUR

L'émeute militaire d'Oporto

Lisbonne, 6 février. — La police a fait une descente chez les parents d'Aloès Velisa, promoteur du mouvement d'Oporto, au village d'Avellès, où il demeure.

D'après le *Corrèce*, journal progressiste, il y aurait 82 officiers compromis dans toute l'étendue du pays.

Lisbonne, 6 février. — Les conseils de guerre fonctionneront dès lundi à bord des navires de guerre en rade d'Oporto.

Il se confirme que les républicains de Lisbonne sont restés étrangers au mouvement préparé par les chefs du parti, à Oporto, dont l'action a été limitée au Nord du Portugal jusqu'à Coimbre.

Le *Seculo* dit que M. Alves Velga, le chef civil de l'insurrection, qui est en fuite, se rendra en Angleterre.

Paris, 6 février. — Il ressort d'informations les plus sûres, que l'insurrection d'Oporto contre le gouvernement portugais est l'œuvre d'agitateurs et de subsides étrangers.

Il est inutile de nommer la puissance qui, à cette heure, désire une révolution en Portugal, pour mieux recueillir ses dépouilles africaines, à la faveur de la guerre civile dans la Péninsule.

Le nouveau ministère italien

Rome, 6 février. — La gauche considère que le nouveau cabinet n'est pas durable; elle compte se réorganiser promptement pour le combattre, et préparer le retour de M. Crispi.

Ce soir, M. Di Rudini avait réuni chez lui toutes les personnes politiques dont on parle comme pouvant faire partie du nouveau cabinet : MM. Nicotera, Ferrari, Sarracco, Lussati, Luca, Martini, etc.

La réunion a duré deux heures; M. Sarracc, sorti le premier s'est rendu aussitot chez le président du Sénat. On doute de son acceptation si M. Nicotera fait partie de la combinaison.

On considère que M. Martini aura sûrement le portefeuille des finances; le général Reptole Viale et l'amiral Brin auxquels le roi avait engagé M. di Rudini à faire appel ont refusé. A citer parmi les mille bruits qui courent celui d'après lequel M. Crispi solliciterait le poste d'ambassadeur à Berlin.

Rome, 6 février. — L'*Opinione* dit qu'on peut être assuré que le cabinet di Rudini sera formé demain.

Rome, 6 février. — Le roi, par un décret signé aujourd'hui, a accepté la démission du cabinet Crispi et a chargé M. di Rudini de former un nouveau cabinet.

M. di Rudini a conféré dans la matinée avec le roi.

Rome, 6 février. — On croit que M. di Rudini composera son ministère suivant la liste déjà donnée, savoir : M. di Rudini, présidence du conseil et affaires étrangères; M. Nicotera, intérieur; M. Chiaves, justice; M. Saracco, travaux publics; M. Sonnino, finances; M. Luzzatti, trésor; M. Brenca, agriculture; le général Pelloux, guerre; l'amiral Canevaro, marine; M. Martini, instruction publique.

On assure que le général Cosenz aurait convaincu le souverain de certaines économies possibles sur les budgets de la guerre et de la marine.

Le ministère pourra, dit-on, être présenté ce soir à l'acceptation royale; sitôt la signature de la Couronne obtenue, le nouveau cabinet convoquerait la Chambre et présenterait une loi sur le retour au système uninominal, se réservant ainsi le temps nécessaire à l'élaboration du projet financier.

Rome, 6 février. — Le *Messagerio* raconte que le roi ayant consulté M. Crispi sur le choix d'un successeur, l'ancien ministre lui aurait répondu :

« Majesté, choisissez M. di Rudini et la monarchie aura encore six mois d'existence. »

Rome, 6 février. — M. di Rudini a déclaré au roi que son programme se résumait ainsi : Maintien de la triple alliance; économies notables sur divers budgets; organisation d'un Crédit Foncier; nouvelles conventions maritimes.

Le traité de commerce entre l'Autriche et l'Allemagne

Vienne, 6 février. — On considère comme faite l'entente entre les délégués austro-allemands pour la combinaison du traité de commerce entre l'Autriche et l'Allemagne.

Deux morts

Paris, 6 février. — On annonce la mort de M. l'abbé Lainé, ancien aumônier des Tuileries, et de M. Jovis, l'aéronaute bien connu.

Arrivée à Saint-Pétersbourg de l'archiduc François-Ferdinand

Saint-Pétersbourg, 6 février. — L'archiduc François-Ferdinand est arrivé par train spécial de la Cour à 2 heures 30 de l'après-midi.

A la descente du wagon, l'archiduc s'est avancé vivement vers l'empereur qui l'attendait avec les grands ducs sur le débarcadère.

Les salutations échangées ont été très cordiales, les princes se sont rendus au palais en traineau suivis des acclamations enthousiastes.

Fausses dépêches de bourse

Paris, 6 février. — Les fonds brésiliens ont baissé à Paris d'un franc.

Cette baisse était le contre-coup d'un brusque mouvement de recul qui s'est produit à Londres où la rente brésilienne 4 p. cent a descendu de 74 à 69 1/2.

En voici l'origine : Deux des plus importants stockbrokers avaient reçu des dépêches d'une des premières maisons de notre place leur donnant l'ordre de vendre pour 200.000 liv. st. de Rente brésilienne; ces télégrammes étaient faux et on ignore quel est l'auteur de cette odieuse mystification.

Cet incident cause une vive émotion à la bourse.

Voici ce que dit le *Temps*, dans son bulletin financier, sur la baisse des fonds brésiliens :

« Les valeurs brésiliennes ont eu un marché très mouvementé par suite de dépêches envoyées à Londres et qui ont fait sensiblement baisser les cours; leur côte s'est cependant raffermie lorsqu'on a eu des doutes sur l'authenticité de ces dépêches.

» Quant à la Banque nationale du Brésil, elle a reculé de 722, dernier cours d'hier, à 695, pour rester actuellement à 735. »

Le traité avec le Dahomey

Paris, 6 février. — Le *Jour* dit que des explications ont été demandées par dépêche à l'amiral de Cuverville qui se trouve au large de la côte des Esclaves, ville, à bord du vaisseau la *Naïade*, sur sa lettre au commandant des troupes du golfe de Bénin et dans laquelle l'amiral apprécie le traité de paix conclu avec Behanzin.

Le privilège de la Banque de France

Paris, 6 février. — M. Rouvier, entendu par la commission du privilège de la Banque de France, s'est prononcé contre l'enquête réclamée par plusieurs membres, ainsi que contre le système tendant à confier à la Banque le service de la trésorerie de l'Etat.

Le ministre s'est également élevé contre l'extension de l'escompte au bénéfice de l'agriculture.

La création d'un crédit agricole est en effet l'objet d'une étude spéciale.

L'insurrection au Chili

Paris, 6 février. — Une dépêche de Valparaiso annonce que la flotte chilienne bloque Iquique, et menace la ville d'un bombardement.

Troubles électoraux en Espagne

Madrid, 6 février. — Un groupe de libéraux de Haro, près de Logrono, a envahi le cercle carliste, et brisé tout le mobilier.

On craint que l'ordre public ne soit troublé plus gravement encore.

A Saint-Domingo de Calzada, des rixes ont eu lieu; il y a eu plusieurs blessés.

Le gouvernement a envoyé des gendarmes sur les lieux.

Barcelone, 6 février. — Il résulte de la vérification du scrutin que M. Salmeron, républicain, a eu 5,285 voix et M. Puig 4,874.

Ons contestées ont donné leur adhésion à une protestation rédigée par M. Salmeron; le président a néanmoins proclamé M. Puig député.

Les républicains sont furieux de l'échec de M. Salmeron.

Un pétard placé sous la fenêtre du bureau des douanes a éclaté hier vers dix heures. Les dégâts ont été peu considérables; mais la panique a été grande.

Un autre pétard a éclaté, une demi-heure après, près du collège des Jésuites; les dégâts sont insignifiants, mais l'émotion a été tout aussi grande que pour le cas précédent.

Les auteurs sont inconnus et aucune arrestation n'a été faite.

Barcelone, 6 février. — Des brigades de gendarmerie venant des garnisons environnantes sont arrivées à Barcelone, où l'on craint que la tranquillité ne soit qu'apparente, car les esprits sont très surexcités.

Un accident de chemin de fer

Turin, 6 février. — Une rencontre de trains a eu lieu sur la petite ligne de Tortone à Novi (Piémont)

Les locomotives sont entrées l'une dans l'autre; les wagons ont été brisés.

Le conducteur et le chauffeur ont été tués; plusieurs voyageurs sont grièvement blessés. La circulation est interrompue.

Une avalanche en Suisse

Berne, 6 février. — Près de Glaris, une avalanche roulant de la montagne qui domine Rüti a englouti vingt-deux bûcherons.

Quelques-uns ont été retirés vivants, mais on a déjà découvert trois cadavres.

Les travaux de sauvetage continuent.

Le nouveau chef du grand état-major allemand

Berlin, 6 février. — C'est le général de Wittich, commandant du quartier général dans la maison militaire, aide-de-camp de l'empereur, qui sera nommé chef du grand état-major.

Le 1er mai en Allemagne

Berlin, 6 février. — Le comité socialiste a décidé de célébrer la fête du 1er mai le dimanche suivant 3 mai, pour que les ouvriers puissent manifester sans exception.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

L'UNION DES ACHATS

3me COMBINAISON. — Soins gratuits du médecin et rente après quinze ans avec la « Garantie Foncière » société coopérative mutuelle.

En utilisant chaque mois cinquante bons d'un franc, ou dix bons de cinq francs, on débourse quarante-cinq francs, on a pour cinquante francs de denrées ou de marchandises et on a droit : 1° aux soins gratuits du médecin et 2° après quinze ans — quel que soit l'âge — à une rente viagère de *quatre cents francs* par an, et à un patrimoine de *trois mille francs*, au moyen de la combinaison offerte par la *Garantie Foncière* société coopérative mutuelle dont l'ingénieux fonctionnement est basé sur la propriété, sur la terre.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1° A la librairie du Journal de Roubaix ;

2° Dans les principaux débits de tabac.

LES MAISONS, DESIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, SONT PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix*.

NOTA. — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*UNION DES ACHATS.)

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi soir, à huit heures ; nous publions plus loin le compte rendu de la séance.

Le comité cantonnal d'hygiène se réunira à l'hôtel de ville de Roubaix, le lundi 9 février, à quatre heures de l'après-midi, à l'effet d'emettre son avis au sujet de l'enquête ouverte relativement à l'établissement d'une raffinerie de pétrole sur le territoire de la commune de Wasquehal.

Mort de M. Bayart, employé de la Mairie. — On annonce la mort de M. Eugène Bayart, employé à la mairie de Roubaix décédé, rue Colbert, à l'âge de 64 ans. M. Bayart faisait partie du personnel de la mairie depuis 1872; il était entré dans les bureaux comme expéditionnaire. Au départ de M. Gheytem, il fut chargé du service électoral. Il succéda ensuite à M. Poncet, comme chef du bureau militaire, fonctions qu'il a conservées jusqu'aujourd'hui.

Ses funérailles auront lieu, lundi prochain, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre.

Les excitations anarchistes. — L'organe des socialistes révolutionnaires de la région du Nord, s'était attaqué à M. Louis Cordonnier, a reçu et publié sans commentaires, la lettre suivante ;

Roubaix, le 5 février 1891.

» Monsieur le Gérant du journal
le *Cri du Travailleur*,

» On me communique un peu tardivement un article de votre journal en date du 1er février, où je suis accusé : 1° d'avoir fait travailler mes ouvriers dans des conditions inhumaines pendant ces derniers froids ; 2° d'exercer sur eux une tyrannie morale intolérable.

» Je pourrais pour les raisons qui m'appartiennent et dans lesquelles j'entre à aucun degré le désir de me justifier devant vous, je tiens à opposer à vos allégations, dans le milieu même où elles se sont produites, le démenti le plus formel : 1° ne pouvant supprimer la rigueur exceptionnelle de la saison, j'ai pris, à mes dépens, les mesures propres à la rendre supportable dans la mesure du possible; 2° les personnes employées chez moi savent que j'ai contamment de leur demander uniquement ce que réclame l'accomplissement de leur devoir professionnel.

» Vous devez savoir que la Loi me donne droit à l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro.

» LOUIS CORDONNIER. »

Les artistes roubaisiens à Paris. — *L'Art Français* publie les lignes suivantes à propos du portrait de M. Boucher Cadart, que M. Weerts vient d'exposer au cercle Volney :

« Voici que, malgré la vraisemblance, le charme s'accroit dans les œuvres de M. Weerts. Rien d'exquis comme ce menu chef d'œuvre qui donne, avec la sensation d'une belle peinture, l'illusion d'une miniature. On voit courir le pinceau, gracieux et assuré dans mille détails, indiquer vivement les lignes pour revenir avec amour aux moindres minuties. Chef-d'œuvre, ai-je dit ? Pourquoi pas ? Qui, mieux que l'habile portraitiste, excelle à rendre une expression intéressante, à fixer une nuance presque insaisissable ? Il semble, à voir ce visage et fin, cette main si consciencieusement étudiée, qu'on ait sous les yeux quelque Terborg, sur lequel M. Weerts aurait seulement jeté le transparent de son originalité. »

Une mère dénaturée à Wattrelos. — La rumeur publique accusait, depuis plusieurs mois déjà, une femme de mœurs douteuses, nommée Célina Nys, agée de vingt-huit ans, d'exercer des violences sur ses enfants. M. Renard, commissaire de police à Wattrelos, ouvrit une enquête. Voici, dans leur triste réalité les faits qui ont été révélés :

Le plus jeune des enfants de la fille Nys, un garçonnet très intelligent, nommé Arthur, n'est âgé que de six ans à peine, et c'est lui qui a dévoilé en partie les actes dont sa mère s'est rendue coupable. Il y a trois ans environ que le pauvre petit est en butte aux mauvais traitements. Célina Nys, qui recevait chez elle de nombreux amis, ne se gênait pas pour ses enfants qu'elle menaçait de tuer s'il leur prenait fantaisie de parler. Le jeune Arthur raconte que bien souvent il a été roué de coups, frappé avec un bâton, terrassé, etc., etc.

Pendant le rude hiver que nous traversons il lui est souvent arrivé, alors que sa mère ouvrait sa porte à des inconnus, d'être mis dehors, ou, bien souvent, enfermé dans des cabinets d'aisance où il passait la nuit ! Ce n'est que le lendemain matin que la fille Nys venait délivrer le petit prisonnier, mourant de faim et transi de froid.

Il y a une huitaine de jours, Célina Nys était allée à Roubaix en compagnie du petit Arthur. L'idée lui vint de retourner par le chemin de halage du canal. A un endroit isolé, raconte toujours le petit garçon, sa mère lui déclara qu'elle ne pouvait plus le nourrir plus longtemps. Puis elle parvint à pratiquer une ouverture dans la glace du canal et elle voulut noyer dans l'eau cet enfant ! Grâce à ses cris, le bambin fut sauvé.

La fille Nys ne se contentait pas de maltraiter le petit Arthur : elle l'envoyait mendier dans les fermes isolées et lorsqu'il ne rapportait pas une somme suffisante, elle s'acharnait sur lui avec la dernière violence, et, après l'avoir battu, elle le jetait à la porte où il se trouvait.

Le jeune enfant ajoute encore que sa mère, en passant devant les magasins, lui faisait voir certains objets qu'elle lui conseillait d'aller voler, et qu'elle fixait elle-même le jour et l'heure où l'enfant devait commettre ces vols. Des coups l'attendaient encore, s'il n'accomplissait pas ces ordres.

Depuis quelques jours, la fille Nys était partie en compagnie galante, quand on apprit que M. Versquel, cabaretier au hameau du Sartel, avait trouvé dans une dépendance de son habitation, un pauvre enfant abandonné, torturé par la faim et brisé de fatigue. C'était le petit Arthur que sa mère avait séquestré, pour pouvoir vivre tranquille pendant quelque temps.

Le petit garçon aurait infailliblement succombé si, par un hasard providentiel, on n'avait pas découvert sa retraite. C'est ce qui a amené la connaissance des détails navrants que l'on vient de lire. M. Renard, commissaire de police, fit immédiatement rechercher la fille Nys, qui fut retrouvée et conduite à la prison de la mairie, d'où elle a été extraite, vendredi matin, pour être mise à la disposition de M. le procureur de la République de Lille.

Quant au jeune enfant, un examen médical a démontré que son récit était exact. Il porte sur tout le corps des meurtrissures : bras et jambes sont couverts de plaies, et son tempérament a été si troublé par les privations et les manvais traitements qu'on craint qu'il ne reste infirme ; il a été admis d'urgence à l'hopital. Il n'est qu'une voix dans la commune pour flétrir les monstrueux agissements de cette mère dénaturée.

La tentative de vol de la rue Richard-Lenoir. — Les recherches restent infructueuses concernant les trois inculpés de la tentative de vol commise chez M. Wibaux-Florin. Malgré l'étroite surveillance organisée par les autorités françaises et belges, on n'a pu encore retrouver leur trace ; des données sérieuses font croire qu'ils se tiennent à la frontière, et reviennent à Roubaix la nuit. Le jeune homme en traitement à l'Hôtel-Dieu, et dont l'état de santé s'était sensiblement amélioré depuis quelques jours, a été conduit à Lille, en voiture, sous la surveillance de M. Horber, commissaire de police, chargé de l'enquête.

L'évasion de la Grande-Rue. — Un des fraudeurs en fuite a été arrêté, jeudi soir, à la frontière. Florent Nollet — c'est le nom de cet individu — est le plus dangereux de la bande; il est poursuivi simultanément pour viol, rebellion, vol et voies de fait.

Voici comme il a été de nouveau arrêté. Il était arrivé, après sa fugue, dans une maison de la frontière, précisément au moment où deux gendarmes de Mouscron s'y trouvaient. Nollet, expulsé de Belgique, crut prudent de fuir, mais il avait compté sans la surveillance dont il était l'objet de la part des gendarmes français qui s'en emparèrent. Il avait sur lui un revolver. Nollet a été conduit à la prison de Roubaix, vendredi, à trois heures de l'après-midi. Toute la population de Wattrelos est heureuse de ce dénouement et déplore l'incident survenu au gendarme Lesconffe, qui ne compte que des sympathies.

Un accident, rue de l'Epeule. — Un enfant de dix ans, Emile Meurisse, dont les parents habitent une cour, rue de l'Epeule, rentrait vendredi matin de la classe. Il voulut grimper sur un camion qui descendait la rue de l'Epeule. Les chevaux s'arrêtèrent brusquement et l'enfant, perdant l'équilibre, fut renversé. Le petit blessé se plaignait de violentes douleurs à la jambe. Un médecin a constaté une légère fracture.

Entre voisins. — Un habitant de la rue de la Guinguette, Jean-Baptiste M..., se disait l'objet d'insultes continuelles de la part d'un de ses voisins, M. P..., rue de la Chaussée. Jeudi soir, M. P... démolit la cloison qui séparait les deux jardins, et se disposait à battre son voisin quand les agents survinrent. « Si le commissaire de police a besoin de moi, s'écria M. P..., qu'il » venez me chercher; ne faites pas tant de manières ; » partez d'ici vous n'êtes que des s... » Cette façon de recevoir son monde a valu à l'irascible M. P... une contravention pour outrage. Une enquête est ouverte sur les faits que nous avons signalés.

La scène de violence qui s'est produite rue Richard Lenoir vient d'aboutir à l'arrestation d'un ouvrier fumiste, âgé de 47 ans, Emile Williame. On se rappelle qu'il s'est rebellé contre les agents Desmettre et Lescouffe et qu'il a menacé de mort Mme Clara Bouchez. Cet homme a été conduit à Lille vendredi matin.

Deux expulsés — Deux agents de la sûreté se sont présentés, vendredi matin, à la filature de M. Auguste Lepoutre, rue de la Redoute. Ils y ont arrêté, un ouvrier âgé de 20 ans, Pierre Vanlerberghe, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Le même jour, un tisserand, recherché pour le même motif, Joseph Duhaut, a été arrêté dans la rue Solférino.

Refuge de nuit. — *Nuit du 5 au 6 février.* — Fileurs, 2; ferblantiers, 2; tisserands, 4; journaliers, 2; cordonniers, 2; charretier, 1; tailleur de pierres, 1; maçon, 1; chauffeur, 1; serrurier, 1; chaudronniers, 2; photographe, 1; teinturiers, 2; mouleur, 1; ajusteur, 1; Total, 23.

Wasquehal — Le 8 février, aura lieu, à Wasquehal, l'élection de trois conseillers municipaux. Voici les candidats indépendants :

MM. Picavet-Hellin, cultivateur; Halluin Louis, cultivateur; Cattoau Jean-Louis, cultivateur.

Wattrelos. — Une adjudication au rabais, et sur soumissions cachetées, aura lieu, le mardi 16 février prochain, à la mairie de Wattrelos, pour l'entretien, pendant trois années consécutives, des propriétés communales. Le devis des travaux à exécuter s'élève à 3,000 francs et le cautionnement à verser est de 300 francs.

— M. Renard, commissaire de police, instruit en ce moment une affaire de détournement d'enfant. Une fillette de douze ans, Eugénie Deperne, avait été placée par l'administration des hospices de Lille, chez M. D..., rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing. Elle en fut retirée, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, et confiée à la famille Dubos, de Wattrelos. L'enfant était allée à l'école, vendredi matin, quand, au sortir de la classe, elle fut attirée par Mme D..., qui voulut l'enlever de force. Les compagnes de la fillette poussèrent des cris qui mirent Mme D... en fuite.

— La nuit dernière des malfaiteurs se sont introduits chez M. Henri Néninck, cabaretier à la Marlière, en pratiquant une ouvertnre dans la muraille. Ils se sont emparés de différents objets de ménage, d'une certaine quantité de volailles, etc. Réveillée par le bruit, Mme Néninck s'est mise à la fenêtre et a appelé au secours. Les malandrins ont fui du côté de la Belgique.

Toufflers. — Une intéressante cérémonie a eu lieu dimanche à trois heures. *La Patriote*, société d'anciens militaires, récemment fondée, faisait bénir son drapeau. Le cortège composé de tambours et clairons, de la fanfare de Toufflers, des sociétés d'anciens militaires de Toufflers, de Roubaix, de Lannoy, de Leers, de Willems de Lys et d'Hem; après avoir parcouru les principales rues de la commune s'est rendu à l'église où un sermon de circonstance a été donné par M. le vicaire.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège a pris la direction du siège de la nouvelle société où une fête intime, au cours de laquelle la plus grande cordialité n'a cessé de régner, a eu lieu.

Des discours, exprimant les plus vifs sentiments patriotiques et chaudement applaudis ont été prononcés par M. P. Rou, secrétaire des anciens militaires et amis réunis de Roubaix, par le président de la Société des anciens militaires de Leers, M. Auguste Lafarge et par M. Louis Demay, secrétaire de la société des anciens militaires d'Hem, *La Fraternelle*.

Inutile de dire qu'une foule considérable assistait à la cérémonie et que l'église de Toufflers était de beaucoup trop étroite pour contenir tous les assistants.

COMMUNICATIONS DIVERSES

On nous prie d'insérer la note suivante ;

« Une assemblée d'anciens orphelins de l'hospice de Roubaix aura lieu dimanche prochain, 8 courant, à 6 h. du soir, chez M. Joseph Duthoit, cabaretier, rue de l'Epeule, à l'effet de s'entendre pour venir en aide à un camarade, père de famille malade depuis longtemps.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

7 FÉVRIER 1868. — Le Conseil municipal approuve l'établissement des fourneaux économiques et vote les fonds nécessaires à ce service. (*Rapport du Maire sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix pendant l'année 1868*, p. 9). L'Empereur ayant décidé qu'une somme importante serait répartie entre les localités industrielles qui avaient le plus à souffrir en raison du chômage, un premier subside de 10.000 francs avait été envoyé à Roubaix. Le Préfet du Nord avait ensuite annoncé un nouveau secours de 15.000 francs. Désirant faire de cette dernière somme un emploi conforme aux vœux du Gouvernement, l'administration municipale s'était aussitôt entendue avec le Bureau de Bienfaisance pour organiser des distributions d'aliments aux prix de cinq centimes la portion, dans les trois écoles de Blanchemaille, du Tilleul et de l'Hommelet. (*Archives de Roubaix*, D I (8) 17).

7 FÉVRIER 1880. — Loi concernant les Conseils de prudhommes, et prescrivant l'élection annuelle de leurs présidents par l'assemblée générale, à la majorité absolue. Lorsque le président sera choisi parmi les patrons, le vice-président ne pourra être pris parmi les ouvriers et réciproquement. (*Bulletin des Lois*, année 1880, p. 89).

LE MASSON, dentiste,
cabinet fondé en 1866. Dents et dentiers perfectionnés. Appareils spéciaux pour le redressement des dents chez les enfants.
Rue de l'Espérance, 6, ROUBAIX.
24863—49520

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 7 février. — Hauteur barométrique, 776. Température
A 7 heures du matin..... 4 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir. ..... 6 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 6 degrés audessus de zéro.

TOURCOING

Le tirage au sort du canton Nord. — Grande animation toute la journée aux abords de l'Hôtel-de-Ville; les fritures sont en nombre et ont cependant dû faire de bonnes ventes, car à certains moments toutes étaient prises d'assaut. Mais ce qui augmente principalement chaque année, ce sont les marchands de numéros, de rubans, d'emblèmes divers. Nous n'en avons pas compté moins de 25.

Comme toujours les conscrits se remuent beaucoup et sont assez bruyants; mais pas de chansons malsonnantes. On entend surtout le couplet patriotique, déjà bien vieux :

La gloire nous appelle...

C'est M. Guérin, secrétaire-général, qui préside les opérations. Le tirage a commencé à 10 heures 1/2, par Neuville-en-Ferrain, Bonsbecque, ensuite, Tourcoing, jusqu'à la lettre O. A midi et demi le tirage a été suspendu pour le déjeuner, auquel assistaient MM. Pichon, Sasselange, les maires des communes, le commissaire central, etc. Ce déjeuner a été servi dans la petite salle des mariages. On a recommencé à 2 h. 1/2, pour terminer, à 4 h. 1/2.

Nous donnons plus loin la liste des conscrits avec leur numéro.

Les fourneaux économiques. — Voici la 7e liste de souscriptions :

MM. Deltour-Mescart frères et cœur, 10 ; Louis Dumarcq, 5 ; H. Simart, 5 ; Duprez-Holbecq, 5 ; Cormant-Dujardin, 5; Oh. Mespreuve, 2; Anonyme, 10; Dujardin-Lehoucq frères, 5 ; Henri Vienno, 30 ; Anonyme, 10 ; Dutourtier-Pronvost, 10; Simoens-Pille, 5; Belval et Debaerdemacker, 40; Samyn Permandt, 25 ; Campion Deleplanque, 25; Dupont-Roussel, 25; Retaure et Watteau, 25 ; Marafin-Delevoye, 5 ; Noblecourt, 5 ; Pierre Vandeveraeght, 5. Honoré Nys, 5 ; Ch. Béart, 4 : Caenen, 3 ; Duforest Lantoin, 3; Vienne, 1 ; Anonyme, 1 ; Laurente-Delbecque, 2; Desmettre et Walcheffrançois, 20 ; Desmette Duvillier, 40; Meurisse Lemaire, 25; E. Lemaire Legrand, 25; Louis Bonte, 25; Désiré Warlet, 25; Jules Desvenain, 25; Henri Decrême, 25; François Carette, 25; Louis Goguenhem, 25; Eugène Bourriez, 25; Jules Devienne, 25 : Anonyme, 25.

MM. Cyrille Desbouvries, 25 ; Emile Moulin, 25; anonme, 25 ; Etienne Delvordre, 25. Delescaille et Vaël, 25 ; anonyme, 25 ; Georges Degoy, 20 ; Gustave Desronseaux, 20 ; Louis Montague, 10 ; Paul Duhamel, 10 ; Gustave Dumon, 5 ; Paul Delhaye, 5 ; Charles Ducoulombier, 5 ; A. Legrand, 5 ; Théodule Callens, 5; Augustin Dessoux, 5; Victor Leveugle, 5 ; Collart 5; Emile Lelong, 5 ; Ferdinand Legendre, 5 ; Pronvost, 5 ; Albert Bossuyt, 2 ; Mme Lepers Van-Esland, 30 ; M. Louis Lantoin, 20 ; Mlle Leconte directrice de l'école municipale de la rue des Orphelins et ses adjointes, 20 ; M. V. Van-Eslande Motte, 100; M. Jules Tiberghien, 100 ; total 1,128 ; listes précédentes, 14,130 ; ensemble, 15,258.

Un couple de filous. — Vendredi soir, 30 janvier, Mme veuve Lariviére, hôtelière, rue Saint-Jacques, voyait entrer dans son établissement, un homme et une femme, qui lui dirent qu'ils étaient à la recherche d'une auberge, où on aurait pu mettre un certain emplacement à leur disposition pour déposer une grande quantité de beurre qu'ils avaient en gare. Ils avaient, ajoutèrent-ils, une nombreuse clientèle à Tourcoing. On tomba d'accord, et le couple alla se coucher, après un copieux repas.

Le lendemain, la femme partit aussitôt levée, pour rendre visite aux clients. Le mari demanda à un logeur de la maison, de l'accompagner à la gare, pour l'aider au déchargement de la marchandise. Arrivé près de la station, l'homme dit au logeur de se faire servir un verre de genièvre dans tel cabaret ; qu'il allait revenir..... Mais on eut beau attendre, on ne vit pas reparaître le prétendu marchand de beurre.

Le dimanche suivant, 1er février, le même couple, ainsi que cela a été démontré par la suite, se présenta, le soir, chez M. Denis Houzet, cabaretier, rue du Dragon. Là les choses se passèrent un peu différemment : le matin, la femme avant de partir pour voir les clients, remit ostensiblement 10 francs à son pseudo-mari, pour aller bien vite chercher la marchandise à la gare de Tourcoing-les-Francs. L'homme se fit encore accompagner d'un aide, puis sous un prétexte quelconque, il dit à l'aide d'entrer au café Beuque, en face de la gare.

Après avoir attendu plus d'une heure, l'aide retourna chez M. Houzet. Là il apprit que l'homme était revenu tout essoufflé, peu de temps après son départ : « Ma femme, dit-il, me m'a laissé que dix francs ; et voilà que le port à payer est de 15 fr. 50 ! » Et on lui remit 5 fr. 20. On devine le reste.

L'homme a dit se nommer Auguste Damortier, 35 ans, marchand de beurre, né à Courtrai. Il est de petite taille. Les cheveux, sourcils, favoris et moustache sont noirs. Il porte une longue blouse bleue, un pantalon drap à ligne et il est coiffé d'un chapeau feutre mou, gris-ardoise.

La femme a pris successivement les noms de Fidélino Lassignol, née à Tournai, expulsée en 1887, à l'âge de 17 ans. Fidéline-Louise Mnes, 23 ans, née à Courtrai, ou encore Fidéline Legrand, 25 ans, née à Courtrai.

On a de fortes raisons de croire que le couple habite Lille.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

LILLE

Les crimes d'Ascq et de Ronchin. — Baillet n'a qu'un regret, c'est de n'avoir pas *arrangé sa grand'mère et son notaire, comme il a arrangé la vieille*; voilà du moins ce qu'il a dit hier à M. le juge d'instruction. Il en veut particulièrement à sa grand'mère; c'est elle, selon lui, qui est la cause de ses crimes, elle ne lui donnait pas d'argent, et il était obligé de voler pour subvenir à ses dépenses.

L'assassin se souvient avec une précision étonnante de tous les détails des forfaits qu'il a commis ; c'est un criminel consommé.

Il est possible que le Parquet se transporte bientôt à Ascq, pour la reconstitution du crime. Dans ce cas on prendra des mesures exceptionnelles, car Baillet est un homme adroit, capable de tout, sous l'empire du désespoir.

Les funérailles de M. l'abbé Cappart. — Les funérailles de M. l'abbé Cappart, vicaire de la paroisse Saint-Maurice, directeur du cercle catholique, précédemment vicaire à Haubourdin, et ancien professeur au collége de Roubaix, ont eu lieu vendredi, à 11 heures, à Lille.

L'église était trop petite pour contenir les très nombreux assistants

Tout le clergé de Lille et des environs était présent.

Après l'absoute, donnée par M. l'archiprêtre Lasne, le corps a été conduit à la gare et déposé dans un fourgon pour être transporté à Lambres où doit avoir lieu l'enterrement.

C'est sur la demande expresse du défunt qu'aucun discours n'a été prononcé.

Les ouvriers de l'équipement militaire de Lille, menacés de se trouver sans travail par suite de la résiliation du marché en cours par les héritiers du fournisseur actuel, s'étaient réunis jeudi soir, salle de « l'Orphéon », rue du Faubourg-de-Tournai, pour s'entendre au sujet d'une manifestation publique.

MM. les membres des corps élus avaient tous répondu à l'invitation qui leur avait été envoyée.

MM. Tribourdaux, conseiller général, et Bécour, conseiller d'arrondissement, ont engagé les ouvriers à renoncer à leur idée et leur ont prouvé qu'il était préférable d'envoyer une délégation, représentant les différents corps de métier, auprès des autorités compétentes, pour leur exposer leurs doléances. Cette proposition a été acceptée.

Après la nomination des délégués, il a été décidé que ceux-ci se rendraient samedi chez MM. le préfet, le maire, le général et l'intendant pour les prier d'user de toute leur influence dans le but d'obtenir une nouvelle adjudication à bref délai.

Un incendie à Lille. — Un incendie s'est déclaré, vendredi, vers 10 heures du matin, dans la maison portant le n° 70 de la rue de l'Hôpital-Militaire. Cette maison appartient à M. Mallet, demeurant boulevard Bigo-Danel, 90 ; elle est occupée par M. Honhon, fabricant de chapeaux pour dames.

Le feu a pris dans l'atelier et on suppose que la cause en est due à une flammèche qui sera tombée du poêle.

Les pompiers prévenus en toute hâte, se sont rendus maîtres de l'incendie en quelques minutes de temps. Malgré cela, les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 6,000 francs environ.

Vendredi soir, deux trains de marchandises se sont rencontrés entre Arras et Amiens et ont obstrué la voie, ce qui a occasionné un retard dans tous les trains; l'express de Paris a subi un retard de trois heures.

Aucun accident de personnes n'est signalé à l'heure actuelle : il n'y a que des dégâts matériels.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 6 février 1891

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*.)

La séance est ouverte à 8 heures 20, sous la présidence de M. Julien Lagache, maire.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Présents : MM. Alexandre Vinchon, P. Destombes, Paul Watine, adjoints; Gustave Legrand, A. Dupire, Gustave Leclercq, Emile Tiers, Henri Briet, Remy Degalle, Georges Heyndrickx, Victor Vaissier, Hippolyte Blanchot, Achille Lepers, Florent Carissimo, le docteur Carette, Jules Lerouge, le docteur Derville, François Fauvarque, Séraphin Chéron, Amand Harinckouck.

Absents : MM. C. Duret, adjoint, Alfred Louage, Deleporte-Bayart, Victor Farvacque, Jean-Baptiste Pennel, Henri Salembier, François Roussel, le docteur Largillière, Jules Legrand, Bourgois-Carlier, Louis Willem, Edou